



## RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MÉDIAS

### PROJET D'APPUI AUX FONDATIONS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AU BURUNDI « PAFEN »

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS)

SÉLECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

N° du Projet : P176396/P180987

DON IDA N° E0930-BI/E2820-BI

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN  
INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES ET HEBERGEMENT DES DONNEES EN FAVEUR DU BUREAU DES  
ETUDES STRATEGIQUES ET DE DEVELOPPEMENT (BESD)

Réf. STEP: BI-PAFEN-PIU-2445-CS-INDV

Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui aux Fondations de l'Economie Numérique (PAFEN) d'un montant de 92 millions de Dollars des Etats Unis.

L'objectif du PAFEN est d'accroître l'accès à l'internet haut débit, en particulier pour les communautés mal desservies, et améliorer la capacité du Gouvernement à gérer les ressources plus efficacement et fournir des services publics par voie numérique.

Le PAFEN est mis en œuvre à travers une Unité de Gestion du Projet (UGP) logée au sein du Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication (SETIC) qui est sous la tutelle du Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias.

Il est prévu qu'une partie des ressources de ce financement soit utilisée pour payer les prestations d'un **Expert-conseil en infrastructures Informatiques en faveur du Bureau des Etudes Stratégiques et de Développement (BESD)**.

L'objectif global de la mission globale est d'apporter un soutien stratégique et consultatif au BESD en matière d'infrastructures et de solutions d'hébergement pour la mise en œuvre des projets de digitalisation des

 PAFEN: Immeuble "Orée du golf" 4ème étage,  
Boulevard NDADAYE Melchior

 [info@pafen.gov.bi](mailto:info@pafen.gov.bi)

 PafenBurundi

 @PafenBurundi

[www.pafen.gov.bi](http://www.pafen.gov.bi)

services publics en général, et, en particulier pour la mise en place du nouveau SI de GFP en mode budget programme conforme à la Loi Organique relative aux Finances Publiques (LOFIP) n°1/20 du 20 juin 2022 pour une gestion budgétaire et comptable axée sur les performances.

## **ETENDUE DE LA MISSION DE L'EXPERT-CONSEIL**

Sous l'autorité et la supervision administrative directe du Chef de BESD à la Présidence de la République du Burundi, l'Expert-Conseil en Infrastructure travaillera en étroite collaboration avec le MFBPE, le Ministère de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias, l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Télécommunications, l'UGP du PAFEN ou toute autre entité du gouvernement, si nécessaire. Dans un premier temps, l'Équipe technique du MFBPE travaillant sur la réalisation du SI de gestion du budget programme assurera la coordination technique et le suivi de sa mission. Le BESD mettra à la disposition du prestataire, toute l'assistance requise et toute la documentation nécessaire dans l'accomplissement de la mission.

Pour tout projet dans lequel il sera impliqué, l'assistance du prestataire choisi s'articulera autour des activités suivantes :

### **a) Au titre de planification et Conception :**

- Participer, le cas échéant, à l'élaboration, la révision ou la validation des spécifications techniques des Infrastructures numériques à mettre en place dans le cadre de la mise en œuvre du SI en collaboration avec les intervenants techniques du PAFEN (exemple : équipe projet MFBPE, prestataires techniques, etc.);
- Pour les projets à mettre en œuvre et, selon l'état d'avancement de leur montage, participer, à l'élaboration de l'architecture cible de la solution, à la conception de l'infrastructure informatique, l'élaboration et/ou la révision des spécifications techniques de l'infrastructure, ainsi que dans son déploiement ;
- Pour des projets à mettre en œuvre, participer, le cas échéant, à la rédaction des documents d'appels d'offres et au dépouillement des offres ;
- Participer dans le choix et le déploiement des infrastructures informatiques et fournir des services de conseil au gouvernement/BESD/Ministères/Institutions en matière d'infrastructures informatiques,
- Appuyer dans l'actualisation des normes internes d'interopérabilité et d'interconnexion (conception et développement des infrastructures, gestion de projets, ...) et des outils nécessaires ;
- Appuyer dans la coordination au sein du gouvernement de la mise en œuvre des programmes de renforcement de capacité en matière d'infrastructures ;
- Appuyer le gouvernement dans la coordination des interventions financés par différents bailleurs de fonds en matière d'infrastructures.

**b) Au titre du suivi qualité :**

- Participer dans le suivi de l'avancement du projet conformément à la feuille de route adoptée et approuvée, en particulier pour tout ce qui est le déploiement des infrastructures acquises dans le cadre du PAFEN ;
- Participer à l'identification et à l'anticipation des risques en lien avec les infrastructures attendues pour opérationnaliser la SI et proposer des mesures correctives ;
- Participer à la rédaction des rapports d'avancement réguliers en rapport avec les infrastructures déployées ou à déployer ;
- Veiller au respect des méthodologies retenues pour la réalisation du projet, particulièrement pour sa composante infrastructures ;
- Participer à la réception des infrastructures et du système matériel mis en place dans le cadre du projet ;
- Appuyer dans la vérification de la conformité avec les exigences de performances des équipements, des infrastructures de communication (réseautage) et d'hébergement déployés dans le cadre du projet ;
- Appuyer dans la vérification tout au long de la mise en œuvre du projet des livrables en conformité avec le cahier des charges et les normes internes et internationales, en rapport avec la composante Infrastructures et solutions d'hébergement ;

La conduite de toute autre activité jugée utile pour la réalisation de toute autre activité liée à la digitalisation des services publics dans sa dimension Infrastructures informatiques.

**DUREE DE LA MISSION ET CONDITIONS D'EMPLOI**

La mission de cet expert-conseil se déroulera suivant la feuille de route d'implémentation du budget programme, mais aussi du Plan Directeur de Digitalisation des services Publics 2023-2033 et de la stratégie de mise en œuvre du nouveau système d'information de gestion du Budget Programme. La stratégie prévoit un accompagnement sur une période de trois (3) ans, soit 36 mois. Le démarrage de la mission est prévu au début du mois de juillet 2024.

La durée des prestations est d'une année renouvelable, après évaluation satisfaisante.

Pour l'exécution du présent accompagnement l'Expert Conseil est tenu à garantir la disponibilité sur toute la période du contrat soit trois (3) années.

L'expert-conseil sera un Consultant individuel rattaché au BESD :

- C'est un poste de Consultant individuel à temps plein ;
- Le Consultant individuel est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.



PAFEN: Immeuble "Orée du golf" 4ème étage,  
Boulevard NDADAYE Melchior



info@pafen.gov.bi



PafenBurundi



@PafenBurundi

[www.pafen.gov.bi](http://www.pafen.gov.bi)

- Les termes de rémunération dépendront de l'expérience et des qualifications requises conformément à la grille de l'Arrêté du Premier Ministre N°121/PM/005 du 12/04/2024 portant rémunérations du personnel des projets financés par les Partenaires au développement.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le projet PAFEN invite les consultants individuels admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus en fournissant les informations suivantes : une lettre de motivation et un curriculum vitae précisant la qualification du Consultant et l'expérience pertinente pour l'exécution des Services décrits ci-dessus, les expériences ou missions réalisées, les références similaires, en y annexant les copies légalisées des diplômes et attestations ainsi que tous autres documents justificatifs.

### **PROFIL DU CONSULTANT**

L'Expert-Conseil en infrastructures doit avoir les qualifications, compétences et aptitudes suivantes :

**1. Qualifications requises :**

- Avoir un diplôme de niveau Master ou Ingénieur en Infrastructures informatiques et des réseaux ou domaine équivalent.

**2. Expérience professionnelle minimale requise :**

- Avoir au moins 07 ans d'expérience dans la conception, la mise en œuvre et/ou la gestion d'infrastructures informatiques ;
- Avoir pris part dans au moins deux (2) projets de mise en œuvre d'infrastructures

**3. Compétences minimales requises :**

- Connaissance en infrastructures et en technologies de l'information et de la communication, notamment les réseaux, les systèmes, le stockage, la virtualisation, la sécurité
- Connaissance des normes et standards applicables aux datacenters
- Connaissance des technologies de virtualisation VMware, telles que vSphere, vSAN, NSX, etc.
- Connaissance approfondie des technologies de réseautage Cisco, telles que Catalyst, Nexus, UCS, etc.
- Connaissance approfondie des protocoles de réseautage : DHCP, IPSEC, PPTP, SSL, SSH, UDP, IKE, RADIUS, etc.
- Capacité à concevoir et mettre en œuvre des infrastructures complexes et sécurisées
- Capacité de travailler en équipe et de contribuer à la gestion de projets
- Aptitude de communiquer en Kirundi serait un avantage

***Toutes ces qualifications et compétences doivent être supportées par des attestations ou des certificats y relatifs.***

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16, 3.17 et 3.23 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Edition de Septembre 2023 relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et de l'éligibilité.

Un consultant individuel sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), Edition de Septembre 2023.



Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du Lundi au Jeudi de 8 heures 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30 minutes et les Vendredi de 8h à 16 heures (heures locales).

Les manifestations d'intérêt doivent être livrées par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par e-mail) avant le **24 Mai 2024 au plus tard à 16 heures** avec mention :

**« REPONSE A L'AVIS DE SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° BI-PAFEN-PIU-2445-CS-  
INDV POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT CONSEIL SPECIALISTE EN EN INFRASTRUCTURES  
INFORMATIQUES ET HEBERGEMENT DES DONNEES EN FAVEUR DU BUREAU DES ETUDES  
STRATEGIQUES ET DE DEVELOPPEMENT (BESD) »**

**Attn: Monsieur le Coordonnateur du PAFEN**

**Boulevard Ndadaye Melchior, Building Orée du Golf, 4<sup>ème</sup> étage, Bureau 415**

**E-mail: [info@pafen.gov.bi](mailto:info@pafen.gov.bi) avec copies obligatoires à [gaspard.mvukiye@pafen.gov.bi](mailto:gaspard.mvukiye@pafen.gov.bi),  
[sitou.lawson@pafen.gov.bi](mailto:sitou.lawson@pafen.gov.bi) et [belyse.ndayikeje@pafen.gov.bi](mailto:belyse.ndayikeje@pafen.gov.bi)**

Pour autorisation de publication

Bienvenu IRAKOZE

Coordonnateur du PAFEN

